

Bilan sanitaire 2019

Date de publication
9 octobre 2019

Bilan sanitaire Maïs Auvergne



Sommaire

1. Présentation du réseau d'épidémiosurveillance maïs Auvergne
2. Pression biotique 2019
3. Bilan par bioagresseur et facteurs de risque phytosanitaire

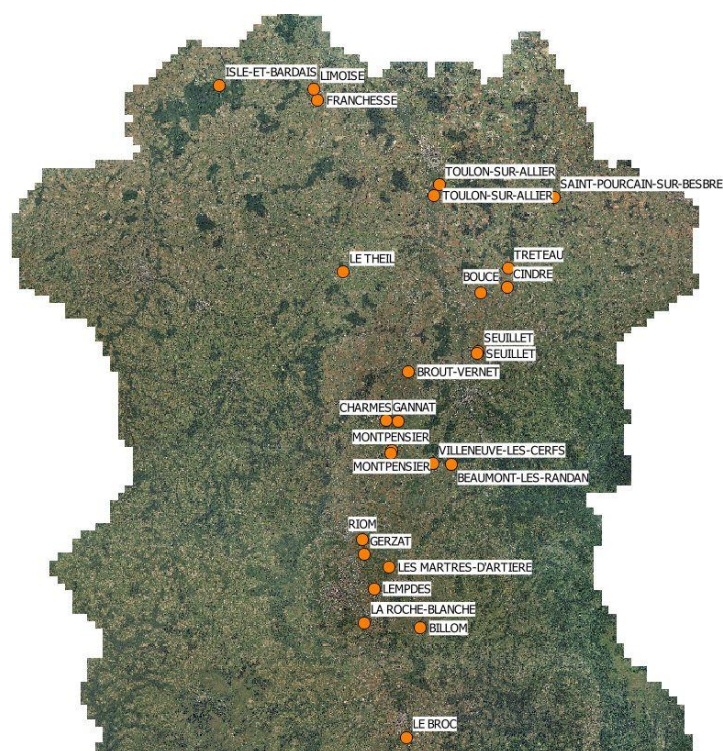
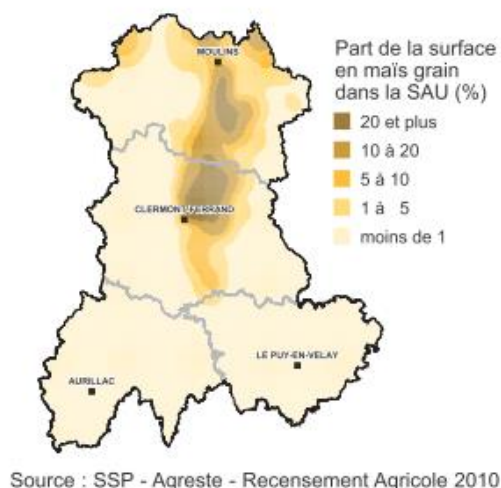


Crédit photo : Réseau des Chambres d'Agriculture



1. Présentation du réseau d'épidémiosurveillance maïs Auvergne

Le BSV Maïs a été réalisé durant la campagne 2019 grâce à l'observation de 26 parcelles fixes et de 9 parcelles flottantes pour lesquelles une observation a été réalisée, localisées dans les principales zones de production du maïs (carte 1). Les parcelles suivies ont été semées entre le 17 avril et le 18 mai, la date médiane de semis étant le 10 avril.



Carte 1 : Localisation des parcelles suivies

259 observations ont été réalisées durant la campagne par 6 structures et 7 agriculteurs. L'ensemble de ces observations ont permis de rédiger 12 messages maïs, du 14 mai au 30 juillet.

2. Pression biotique 2019

Bioagresseurs	Qualification de la pression 2019	Comparaison avec 2018*
Oiseaux	Faible (localement Moyen à Fort)	>
Limaces	Faible à Moyen localement	=
Mouches du semis	Faible	=
Géomyzes	Nulle	<
Oscinies	Faible à Moyen localement	>
Scutigérelles	Nulle	<
Taupins	Faible (localement Moyen à Fort)	=
Tipules	Faible	=
Vers gris	Faible	=
Pucerons	Faible	<
Pyrales	Faible	<
Héliothis	Faible à Moyen localement	=
Chrysomèles	Nulle	=
Fusariose	Faible	=
Helminthosporiose	Nulle	<
Charbon commun	Faible à Moyen localement	>

*Pression inférieure (<), supérieure (>) ou égale (=)

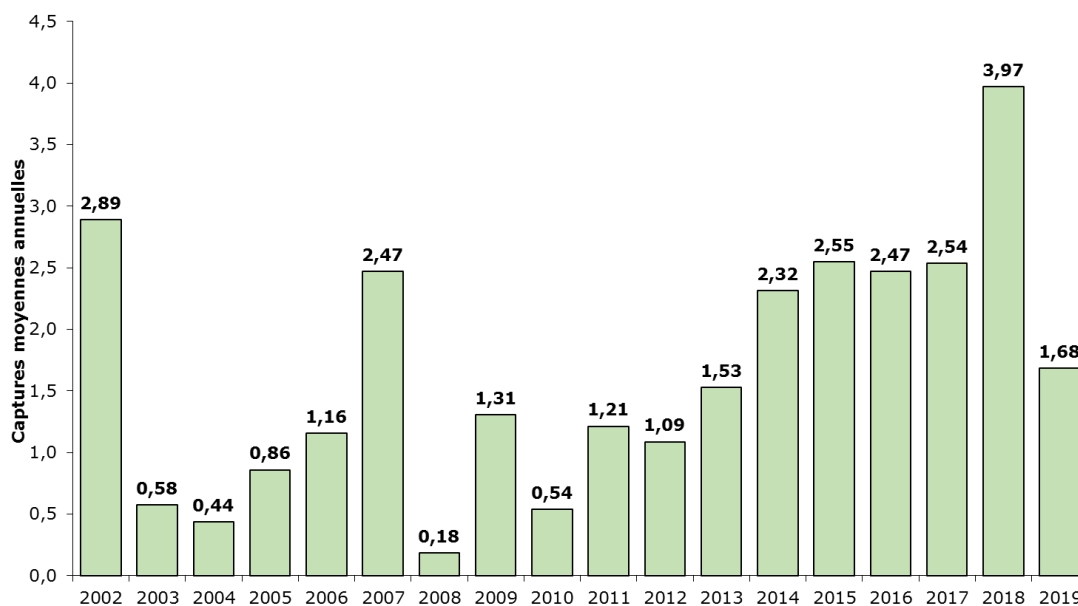
3. Bilan par bioagresseur et facteurs de risque phytosanitaire

Ravageurs

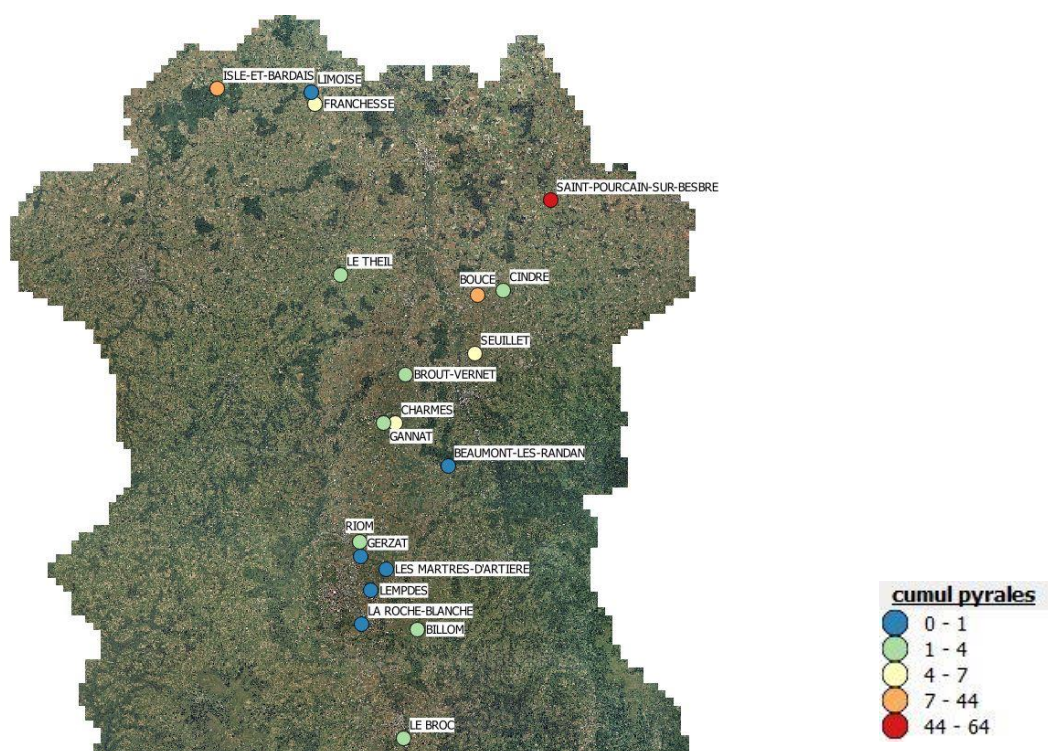
3.1. Pyrales

19 parcelles ont été équipées d'un piège à phéromones en 2019, 1 parcelle est équipée d'un piège lumineux dans l'Allier. Cette année, peu de pyrales ont été capturées : 165 papillons entre le 18 juin et le 30 juillet avec les pièges à phéromone, 630 papillons entre le 24 juin et le 29 juillet avec le piège lumineux. Avec en moyenne moins 1,68 pyrales par piège, la pression est la plus faible des 6 dernières années.

Evolution des captures moyennes/parcelle depuis 2002

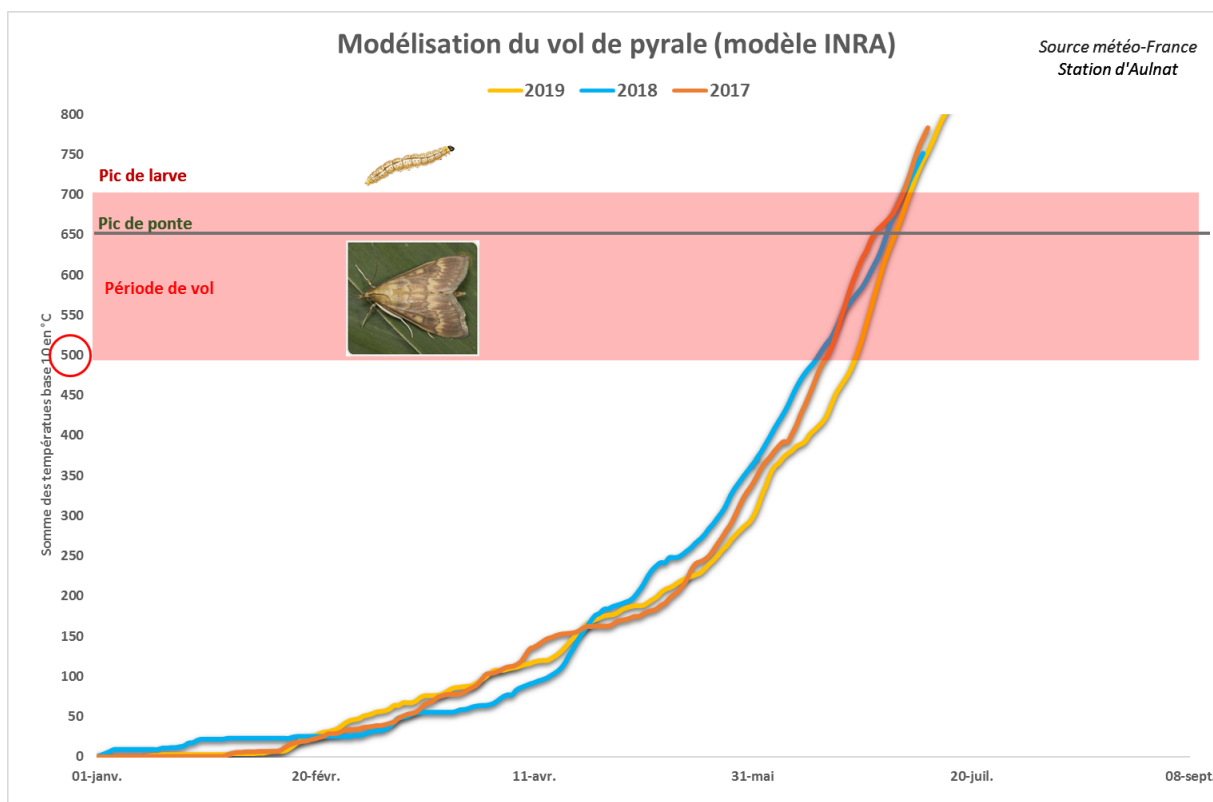


La pression pyrales a été plus importante dans l'Allier que dans le Puy-de-Dôme, comme le montre la carte ci-dessous.



Carte 2 : Captures cumulées de chaque piège à phéromone

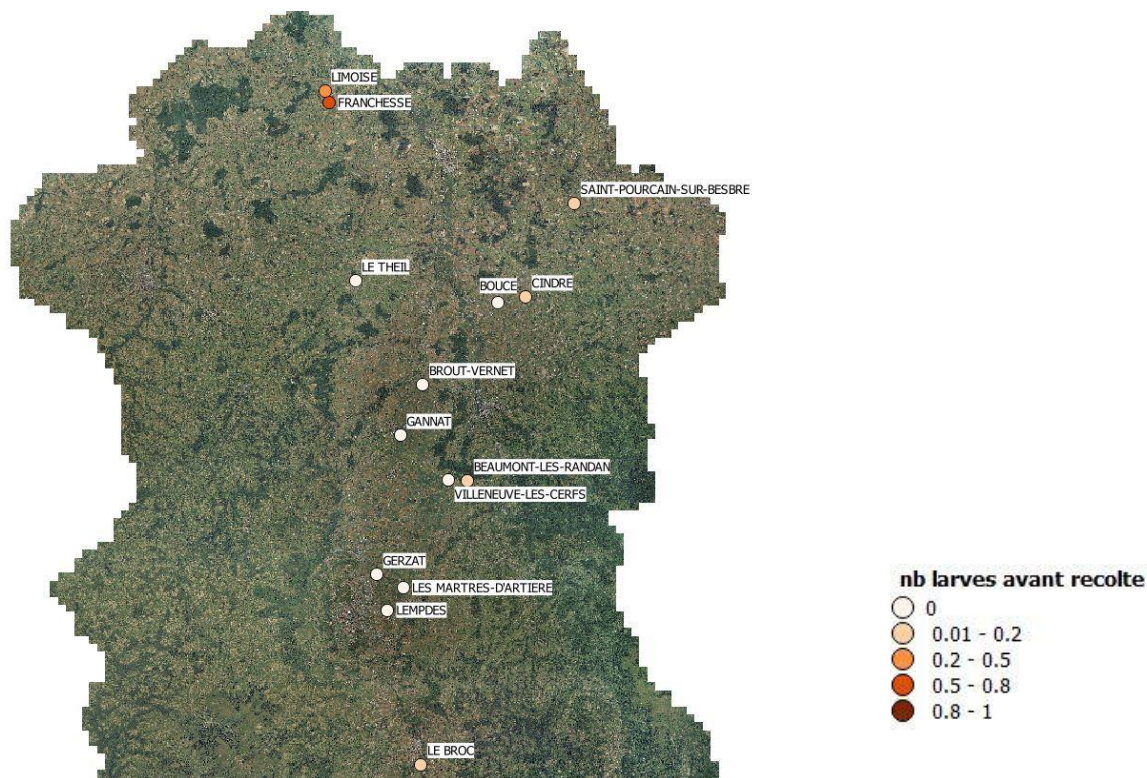
Le vol a démarré avec les premières captures le 18 juin dans l'Allier. Si on regarde les sommes de températures base 10 (graphique ci-dessous), on constate que le démarrage du vol théorique à 500°J a été atteint le 24 juin à Clermont-Fd, soit avec une semaine de retard par rapport aux 2 dernières années. Ce début de vol a été suivi par une période de canicule, qui n'a pas été favorable à l'activité des pyrales, et qui explique les très faibles captures dans le réseau ainsi que le peu de pontes observées cette année.



Comptage larvaire de l'automne 2019 :

Le suivi des infestations larvaires à l'automne constitue un élément important pour évaluer le niveau moyen de la campagne écoulée et pour estimer un niveau de risque potentiel pour la campagne à venir. Le suivi des infestations larvaires à l'automne a été réalisé sur 15 parcelles du réseau.

Pour les maïs grain, on considère qu'au-delà de 0,8 larve de pyrale par plante, le seuil de risque pour l'année N+1 est atteint. Entre 0,5 et 0,8 larve par plante, la vigilance doit être de mise, en dessous, la pression est considérée comme faible. La carte ci-dessous regroupe les comptages des infestations larvaires réalisés cet automne.



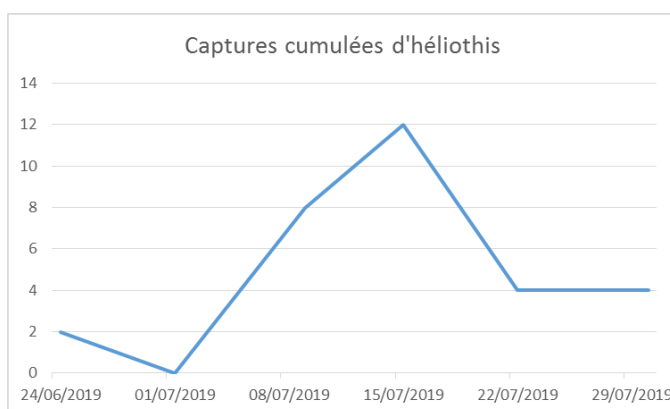
Carte 3 : Infestations larvaires de pyrales/plante

Les infestations larvaires sont également très faibles cette année, puisque 50 % des parcelles ne présentent aucune infestation larvaire et que toutes les autres, majoritairement situées dans l'Allier, sont en dessous du seuil des 0.8 larve par plantes.

A noter que le broyage fin des résidus est une technique efficace pour réduire la population de pyrales et donc réduire le risque pour la prochaine campagne.

3.2. Héliothis

6 pièges ont été mis en place en 2019, ils ont permis de capturer 30 papillons. Les captures les plus importantes ont eu lieu autour du 15 juillet, certaines parcelles étaient au stade sensible, avec l'émission des soies à cette période.



Ce ravageur, favorisé par les fortes températures, peut entraîner des dégâts importants, particulièrement dans les parcelles de maïs semences.

3.3. Autres ravageurs

Le tableau ci-dessous compile le nombre de parcelles touchées par un bioagresseur selon le niveau d'attaque. Les chiffres entre parenthèses représentent le nombre de parcelles flottantes signalées avec dégâts du bioagresseur concerné.

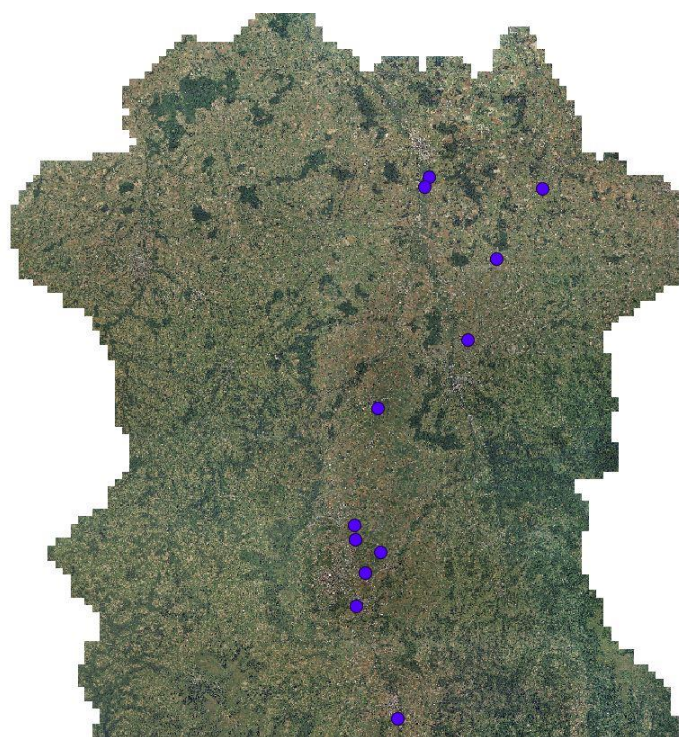
	Traces de présences (<1%)	Quelques dégâts (<20%)	Nombreux dégâts (>20%) par zone	Nombreux dégâts (>20%) généralisés	Pression du bioagresseur pour 2019
Oiseaux	8	1		(2)	Faible (localement Moyen à Fort)
Limaces	6	1	1		Faible à Moyen localement
Mouches du semis	1				Faible
Géomyze					Nulle
Oscinie		1 + (1)			Faible à Moyen localement
Scutigérelle					Nulle
Taupin	2 + (2)	1 + (2)	1 + (1)		Faible (localement Moyen à Fort)
Tipules	1				Faible
Vers gris	2				Faible
Puceron	9				Faible

Des **cicadelles** ont été signalées dans 12 parcelles, mais la nuisibilité de cet insecte est nulle vu l'intensité des attaques observées.

La présence d'auxiliaires (coccinelles et syrphes) n'a été signalée qu'une semaine (semaine 29) sur 3 parcelles. Vu la faible pression de pucerons de l'année, il paraît logique que les auxiliaires aient été peu observés.

3.4 Chrysomèle

En 2019, 12 sites ont été suivis en Auvergne : 6 dans l'Allier, 6 dans le Puy-de-Dôme (voir carte 4). Il n'y a eu aucune capture.



Carte 4 : Localisation des pièges à phéromones chrysomèles

Maladies

Les moyennes suivantes ont été obtenues grâce aux observations réalisées sur 15 parcelles avant récolte :

	% de plantes touchées
Charbon commun	3,53
Rhizoctone	0
Fusariose des épis	1,53
Fusariose de la tige	0,07
Helminthosporiose fusiforme	0

Cette année, des signalements parfois importants de charbon commun ont été réalisés, ce qui peut être lié au stress hydrique.

Pour le reste des maladies, la pression a été faible en 2019. Les conditions sèches de l'été ont été défavorables au développement des autres maladies. C'est par exemple le cas de la fusariose qui est une maladie favorisée par des épisodes pluvieux à floraison et un temps frais et humide dans la phase de maturation. De plus, l'année à faible pression foreurs a limité également les portes d'entrée de la maladie.

Pour en savoir plus, EcophytoPIC, le portail de la protection intégrée :
<http://grandes-cultures.ecophytopic.fr/grandes-cultures>

Publication hebdomadaire. Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation

Directeur de publication : Gilbert GUIGNAND, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes

Coordonnées du référent : François Roudillon (CA03) froudillon@allier.chambagri.fr, 04 70 48 42 42

À partir d'observations réalisées par : des coopératives et négoce agricoles, des instituts techniques, des Chambres d'Agriculture de la région Auvergne-Rhône-Alpes, des lycées agricoles et avec la participation des agriculteurs.

Ce BSV est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transmise telle quelle à la parcelle. Pour chaque situation phytosanitaire, les producteurs de végétaux, conseillers agricoles, gestionnaires d'espaces verts ou tout autres lecteurs doivent aller observer les parcelles ou zones concernées, avant une éventuelle intervention. La Chambre régionale dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs concernant la protection de leurs cultures.

Action pilotée par les ministères chargés de l'agriculture et de l'environnement, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

**AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ**
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

